

**RESIDENTIAL COMPLEX ALONG  
RENÉ-LÉVESQUE BOULEVARD, BETWEEN  
JOSEPH-MANSEAU STREET AND THE  
ERNEST-CORMIER ESPLANADE,  
INCLUDING 1800, RENÉ-LÉVESQUE  
BOULEVARD WEST**

The Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold public hearings on the project on February 20 and March 11, at 7:00 p.m., at 1550 Metcalfe, 14th floor.

**T H E P R O J E C T**

The developer, Groupe Pacific, owner of the land located in the quadrangle bounded by René-Lévesque Boulevard, Joseph-Manseau Street, the CP railway tracks and the Ernest-Cormier esplanade plan to build a residential complex of 400 housing units. The project includes the restoration of the building located at 1800 René-Lévesque Boulevard West (former convent of the Petites sœurs des pauvres) in the original siting, but requires the demolition of its later extensions. The project involves the construction of two residential towers, one 44 metres in height along René-Lévesque Boulevard, and another 60 metres in height along Joseph-Manseau Street. Four hundred parking spaces would also be built in the basement of the towers.

**PURPOSE OF THE CONSULTATION**

**Adoption of a draft by-law under section 89 of the Charter of Ville de Montréal**

The Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold a consultation on the draft by-law entitled "Règlement autorisant l'implantation d'un complexe résidentiel situé en bordure sud du boulevard René-Lévesque, entre la rue Joseph-Manseau et l'esplanade Ernest-Cormier". The information session will be held on February 20 next, in the presence of representatives of the developer and of the borough of Ville-Marie. It will involve discussions about the project in general, the conversion and height of the buildings, and their siting and volume.

**FOR INFORMATION**

Éric Major  
Research and Documentation Assistant at OCPM  
514 872-8510  
[xmajoer@ville.montreal.qc.ca](mailto:xmajoer@ville.montreal.qc.ca)

**DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- Bureau de l'arrondissement Ville-Marie, 888, boul. de Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage;
- Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Web : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

**La date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit : 6 mars 2008, à 17h00**

Renseignements à  
l'Office de consultation publique de Montréal  
**Éric Major**  
Attaché de recherche et de documentation  
**514 872-8510**  
[xmajoer@ville.montreal.qc.ca](mailto:xmajoer@ville.montreal.qc.ca)

**MISSION DE L'OCPM**

Crée par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

**CONSULTATION PUBLIQUE**

**COMPLEXE RÉSIDENTIEL  
BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE,  
ENTRE JOSEPH-MANSEAU ET  
L'ESPLANADE ERNEST-CORMIER,  
INCLUANT LE  
1800, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST**

LA CONSULTATION PUBLIQUE EST OUVERTE À TOUS. Elle donne l'occasion de vous informer et de faire valoir votre opinion sur le projet et sur son cadre réglementaire.

**CALENDRIER DES AUDIENCES**

**SÉANCE D'INFORMATION**

**20 février, 19h00**

Lieu : Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Métro Peel

**SÉANCE D'AUDITION DES MÉMOIRES**

**11 mars, 19h00**

Lieu : Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Métro Peel



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

## LE PROJET

Le promoteur, Groupe Pacific, propriétaire du terrain situé dans le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, la rue Joseph-Manseau, la voie ferrée du CP et l'esplanade Ernest-Cormier, prévoit la réalisation d'un ensemble résidentiel de 400 unités de logement. Le projet inclut la restauration de l'édifice situé au 1800, boul. René-Lévesque Ouest (ancien couvent des Petites sœurs des pauvres) dans son implantation d'origine, mais requiert la démolition de ses agrandissements ultérieurs.

Le projet comprend la construction de deux tours résidentielles, l'une longeant le boulevard René-Lévesque d'une hauteur de 44m, et l'autre, longeant la rue Joseph-Manseau d'une hauteur de 60m. Un stationnement de 400 places serait construit au sous-sol des tours.

## OBJET DE LA CONSULTATION

**Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la *Charte de la Ville de Montréal***

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur le projet de règlement intitulé «Règlement autorisant l'implantation d'un complexe résidentiel situé en bordure sud du boulevard René-Lévesque, entre la rue Joseph-Manseau et l'esplanade Ernest-Cormier» portant notamment sur les hauteurs autorisées.

La séance d'information aura lieu le 20 février prochain en présence des représentants du promoteur et de ceux de l'arrondissement Ville-Marie, et permettra de discuter du projet en général, de la transformation des bâtiments, de la hauteur des constructions, de leur implantation et de leur volumétrie.

## PLAN DU SITE



Source : ANNEXE A, Territoire d'application, dossier : 1062840037